

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 97 (1915)

Vereinsnachrichten: Section d'Anthropologie et d'Ethnographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VII

Section d'Anthropologie et d'Ethnographie

Mardi 14 septembre 1915

Introducteur : M. le Dr Eug. PITTARD (Genève)

Président : M. le Dr Fritz SARASIN (Bâle)

Secrétaire : M. Henri LAGOTALA (Genève)

1. Prof. Dr. Otto SCHLAGINHAUFEN (Zürich). — *Mitteilungen über das neolithische Pfahlbauskelet von Egolzwil (Luzern).*

Das im Mai 1910 entdeckte Skelet hat (nach Heierli) Beziehungen zum Pfahlbau Egolzwil I, der einer ziemlich alten Phase der neolithischen Periode angehört. Einem weiblichen Individuum von knapp 30 Jahren zugehörig, ist es fast durchgehends durch kleine absolute Masse ausgezeichnet. Die Kapazität beträgt allerdings 1150 cm^3 . Längenbreiten- und Längenhöhen-Index machen beide 77,4 aus. Die Norma verticalis entspricht etwa der Form Brisoides von Sergi oder der Pfahlbauform von Schлиз. In der Norma lateralis sieht man die Profillinie der Stirne steil aufsteigen und in wohlgewölbtem Bogen in die Scheitelkurve übergehen. Diese steigt bis zu einem ziemlich weit hinter dem Bregma gelegenen Punkt an, um dann in die wohlgerundete Hinterhauptslinie zu verlaufen. Charakteristisch ist für den Egolzwiler-Schädel, dass mit dem hochentwickelten Gehirnschädel ein Gesichtsschädel verbunden ist, der sich durch eine Anzahl sehr primitiver Merkmale auszeichnet. In dem typisch chamaeoprosopen Gesicht greift der Processus nasalis des Frontale tief zwischen die Orbitae herab. Legt man, wie Schwalbe, erstens durch das Nasion, zweitens

an die Unterränder der beiden Orbitae und drittens an den Unterrand der Nasenapertur je eine Horizontallinie, so werden zwei übereinanderliegende Zonen des Gesichtsschädels gegen-einander abgegrenzt, von denen an dem vorliegenden Objekt die untere eine etwas stärkere Höhenentwicklung zeigt als die obere, ein Verhalten, das sich an dasjenige der neandertaloiden Schädel anschliesst, aber demjenigen der rezenten Schädel entgegengesetzt ist, da bei diesen stets das obere Feld über das untere überwiegt. Messungen der Ränder der chamaekonchen Augenhöhlen ergaben die fast genau horizontale Stellung der Breitenachse und die starke Frontalität der Orbitaleingangsebene. Das letztere Merkmal trägt zur weitgehenden Flachheit des orbitalen Obergesichts bei; doch wird diese durch die Konkavität des Nasendachs verstärkt. Der Profilwinkel des Gesichtes von 76° und des nasalen Gesichtsabschnitts von 75° drücken weitgehende Prognathie aus, dagegen ist der alveolare Profilwinkel 79° gross. Die Verhältnisse des Unterrandes der chamaerrhinen Nase lassen sich zwischen die infantile Form und den Zustand des Sulcus praenasalis stellen. An der Mandibula kombinieren sich vor allem vier, an dem rezenten Schweizer-Unterkiefer noch nicht beobachtete Erscheinungen.

1. Lange, schmale Form des Zahnbogens, die diejenige des Ehringsdorfer-Kiefers noch etwas übertrifft, aber auch bei vereinzelten melanesischen Unterkiefern zur Beobachtung kam.
2. Beträchtliche relative Massenentwicklung des Corpus im Bereich des zweiten Molars, die einzig vom Heidelberger-Kiefer noch übertroffen wird.
3. Zunahme des Corpusumfanges von den Symphysen bis in die Gegend zwischen Prämolaren und Molaren, welche Eigenschaft mit dem Egolzwiler nur noch der Heidelberger-Kiefer teilt.
4. Planum alveolare im obersten Teil der Innenfläche des Corpusmittelstücks, dessen beim Egolzwiler-Kiefer gefundene Neigungs- und Größenverhältnisse für rezenten Unterkiefer ungewöhnlich sind und nur durch die Objekte von Mauer und Ehringsdorf übertroffen werden. — Auch das übrige Skelet ist durch zahlreiche interessante Merkmale charakterisiert. Die Extremitätenknochen sind klein, aber nicht grazil und lassen das Muskelmarkenrelief deutlich, jedoch nur

in milder Form erkennen. Die Körpergrösse berechnet sich zu 142,3 cm. — Es handelt sich offenbar um die Repräsentantin eines alten Völkerrestes, der im Gehirnschädel zwar schon eine hohe Ausbildung erreicht hatte, aber im Gesichts- und zum teil auch im Extremitätenskelet noch Merkmale weiterführte, die primitiven Zuständen, zum teil denjenigen des Menschen von Mauer und vom Neandertal, nahestehen.

2. Dr E. LARDY (Neuchâtel). — *Une station préglaciaire. La grotte de Cotencher.*

La grotte de Cotencher est située à une altitude de 650 mètres à l'entrée du Val de Travers (Neuchâtel), près de la gare de Chambrelien. Comme grotte, elle ne présente guère d'intérêt : c'est une simple galerie de 25 mètres de profondeur sur une hauteur moyenne de 3 mètres (6 m. environ à son point culminant) et une largeur maxima de 10 mètres. Sa valeur inestimable provient du fait qu'elle contient un épais banc de brèche osseuse (1 m. à 1 m. 20), contenant une grande quantité d'ossements et que ce banc est recouvert d'une couche (aussi de 1 m. 20 environ), de *limon glaciaire*, qui prouve de façon indiscutable que ces ossements ont été introduits dans la grotte avant la grande glaciation de Riss (III^e glaciation).

Les premières fouilles furent faites en 1867 par les ingénieurs H.-L. Otz, de Cortaillod (Neuchâtel) et Knab, et complétées par le Dr Desor. Plus de soixante kilos d'os en furent extraits ; déterminés par le prof. Rütimeyer, de Bâle, ces débris provenaient presque en totalité de l'ours des cavernes, un seul os lui parut appartenir à un ruminant. Deux courtes communications furent faites à la Société des sciences naturelles de Neuchâtel sur le résultat de ces fouilles. La première par M. l'ingénieur Otz, le 4 avril 1867, qui estime avec raison que ces os ont été déposés là par l'homme, ce que M. Desor n'admit pas comme démontré.

Le 9 mai 1867, M. Desor, qui a visité le jour même les fouilles de MM. Otz et Knab, rapporte sur ce qu'il a constaté, et décrit exactement la coupe du terrain fertile et des couches qui le

recouvrent. Il conclut : « Si jamais on venait à découvrir, dans la brèche osseuse de Cotencher, des traces de l'industrie humaine, l'homme auquel elles seraient attribuables devrait être non seulement antéhistorique, mais aussi antéglaciaire. »

Cette démonstration n'a pas été faite jusqu'ici et nous ne sommes, malheureusement, pas plus à même de la faire que MM. Otz, Knab et Desor, mais les progrès de la préhistoire nous ont appris que l'ours dit des cavernes n'y pénétrait que fort contre son gré, c'est-à-dire mort et apporté dans la caverne par l'homme à l'état de simple gibier.

Que sont devenus les ossements recueillis par MM. Otz et Knab, nous n'en savons rien; on affirme que la plus grande partie sont tombés en poussière avec le temps. Le musée de Neuchâtel ne possède que trois dents et quelques os du tarse d'ours des cavernes.

Chose curieuse, jusqu'à ces toutes dernières années, personne ne s'est occupé scientifiquement de Cotencher, seuls quelques curieux venaient parfois gratter la brèche pour y trouver des dents.

Le Dr Pierre Beau et le pasteur Jacques Beau, d'Areuse, fouillèrent avec grand soin la couche fertile, ces toutes dernières années, et ils ont démontré qu'à côté de l'ours des cavernes il y avait une sérieuse variété d'autres ossements de la faune préglaciaire, soit divers ruminants, de petits carnassiers, des rongeurs, du lièvre et des oiseaux, tétras, gélinottes, etc. Mais ils n'ont pas davantage réussi à déceler des traces de l'industrie humaine.

Va-t-on laisser les fouilles libres continuer? ce serait grand dommage. Un tiers de la superficie de la grotte est encore vierge et intacte; il importe de sauver ce qui reste et de procéder à des fouilles méthodiques, vraiment scientifiques, et de rechercher non seulement sur les os des traces de la main de l'homme, mais sur les pierres, sur les parois de la caverne, de voir si ces ancêtres d'il y a plus de cent mille ans savaient faire du feu, etc.

Nous proposons donc : 1^o que la Société helvétique des sciences naturelles crée une commission pour demander à l'Etat

de Neuchâtel la concession des fouilles de la grotte de Cotencher, unique station où sans conteste l'homme a habité pendant la période préglaciaire.

Pour terminer, le Dr Lardy a présenté une importante série de pièces provenant de la grotte, dents et os divers de l'ours des cavernes, des os de petits carnassiers (lemming), de lièvres, de ruminants (ibex), ainsi que des os d'oiseaux, de tétras en particulier.

3. Dr. HOESSLY (Basel). — *Kraniologische Untersuchungen über die Ost-Eskimo nach dem Material der schweizerischen Grönlandexpedition 1912 (mit Projektionen).*

Bericht über die Ergebnisse einer ausführlichen Untersuchung an 36 Schädeln samt Unterkiefern aus *Angmaksalik* (Ostgrönland). Es handelt sich um die grösste bis dato eingehend untersuchte Serie von reinen Eskimoschädeln, die vom Autor selbst den Gräbern entnommen wurde. Beschreibung der Grabstätte (Projektionen). Teils Massen-, teils Einzelgräber, in letzteren die Leichen in « Hockstellung », zum teil in Fellsäcke eingebunden, damit eine Wiederkehr des Individuums verhindert werde! Die Schädel sind schätzungsweise zwischen 100—150 Jahre alt.

Der *Hirnschädel* ist ausgesprochen dolicho-hyperdolichocephal, der Index 69,8; die mittlere grösste Schädellänge 192, die Breite 134, die Höhe 142. Verglichen mit andern Schädelserien der Eskimo, ergibt sich die wichtige Tatsache, dass diese reinen Osteskimo, durchschnittlich die längsten und höchsten, dabei schmalsten Schädel haben und dass von Ostgrönland gegen Westgrönland, Labrador und Alaska zu, die Schädel gradatim kürzer, breiter und niedriger werden. Kapazität sehr hoch: ♂ 1504, ♀ 1263, Kalottenhöhe ebenfalls 106,5. Dies spricht gegen einen Einfluss des glazialen Klimas im Sinne der Platykranie (Sera). Die Schädelumfänge verhalten sich analog den Durchmessern. Es findet sich $P > F$; das Stirnbein wenig gewölbt, dabei jedoch hoch aufgerichtet ($46,5^\circ$). Das *Occipitale* zeigt den gleichen Neigungswinkel wie brachykephale Rassen.

(Mongolen), 113° . Der Winkel des ovalen *Foramen magnum* zeigt primitives Verhalten. Deskriptive Merkmale: Skaphocephalie, primitive Nähte, starkes Inion, hohe Temporallinie, mittelgrosse Warzenfortsätze, flache Glabella.

Der *Gesichtsschädel* zeigt einganz *mongoloïdes Verhalten*; grosse Jochbogenbreite (143), mit grosser Obergesichtshöhe (73). Die *Nase* ist extrem schmal mit einem Index von 43,9; dabei ist sie steil ($71,5^{\circ}$). Die *Spina nasalis* fehlt oft. Höchste Leptorrhynie. Die *Orbitae* sind äusserst frontal gestellt, der Interorbitalindex (16,5) sehr niedrig. Der Kraniofacialindex ist extrem hoch (101). Ausserst charakteristisch ist die steile, massive und kaum differenzierte Molargegend mit extremen Massen und Winkeln. Der Profilwinkel (85,3) ist ganz mongoloid.

Der *Unterkiefer* zeigt neben grossen Massen (kleine Astbreite 40, grösste Alveolarfortsatzdicke 18,2; max. 22,5) viele primitive Merkmale unter anderem ein Trigonum postmolare, eine Fossula supraspinata, eine schwachentwickelte Linea mylohyoidea, einen kurzen, plumpen Proc. coronoides. Daneben zeigt er aber stets ein Positivkinn und Winkel und Tangenten rezenter Formen. Die Molaren zeigen von M_1 — M_3 Reduktion der Höckerzahl, grosse Dimension im Durchmesser, nach aussen abgeschrägte Kauflächen (grosser Torus mandibularis).

Die vorliegende Schädelserie gestattet möglicherweise über den Weg, den die Eskimo bei der Bewanderung der Küste Grönlands machten, Schlüsse zu ziehen. Ferner glaubt der Verfasser durch das Studium dieser Schädel sich berechtigt, die Eskimo (reine Stämme) als einen alten Mongolenstamm aufzufassen, als ein mongolisches Randvolk (äusserste Arktis), mit äusserster Dolichokephalie und zugleich mit den Massen und Winkeln des Gesichtsschädels, die am meisten mit denjenigen rezenter Mongolenstämme übereinstimmen, oder ihnen nahe kommen (Telengeten, Kalmücken, Torguoten und Burjaten).

4. M. Raoul MONTANDON. — A. *Carte archéologique du Canton de Genève et des régions voisines.* 1 Carte générale et 4 cartes partielles (la campagne, la ville, le lac, le Salève).

Le 28 février 1839, MM. Mallet et Rilliet, dans une séance de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, proposaient de répartir entre les membres de la Société, les communes du canton afin d'y constater l'existence de tous les monuments historiques et d'en dresser une carte aussi complète que possible.

Dix-huit ans plus tard, un procès-verbal de la même société nous apprend que M. Troyon a été chargé de dresser une carte archéologique.

Ayant, en vain, cherché les traces d'une exécution de la carte projetée, je suis arrivé à conclure que les décisions de nos prédecesseurs restèrent sans lendemain.

Je me suis donc proposé de combler cette lacune pour les époques préhistorique, protohistorique et romaine. C'est le résultat de ce travail que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui. Qu'il me soit permis de rappeler ici les noms de nos compatriotes qui se sont plus particulièrement attachés à réunir les documents de tous ordres ayant permis l'établissement de cette carte archéologique : MM. Mallet, Rilliet, Soret, Troyon, Blavignac, Galiffe, Fazy, Favre, Thioly, Gosse, Reber et Cartier.

B. *Chronologie de la station paléolithique de Veyrier.* (Résumé).

Dès 1861, Alph. Favre déclarait que « l'existence de la peuplade paléolithique de Veyrier était postérieure à la période glaciaire et antérieure aux palafittes ».

La présente note cherche à fixer la position relative de cette station par rapport aux dernières oscillations glaciaires, en se basant sur des considérations d'ordre géologique, archéologique et paléontologique.

Facteurs géologiques. Les abris paléolithiques de Veyrier étant supportés par une terrasse d'alluvions de l'Arve, le processus de l'évolution géologique de cette rivière acquiert, pour l'étude du gisement préhistorique, une importance toute spéciale.

Les divers systèmes de terrasses de cette rivière permettent d'établir ses plans d'écoulement successifs, depuis le retrait des

glaces néo-würmienne à l'époque actuelle. Il résulte de l'examen des profils que les terrasses de Pont-Notre-Dame et de Veyrier [sup.] (terrasse qui supporte les abris paléolithiques) sont contemporaires.

La première étant néo-würmienne (Kilian, Joukowsky...), on peut conclure que la seconde date de la même époque.

Les éboulis qui ont servi d'habitat aux chasseurs se seraient ainsi accumulés sur une terrasse d'alluvions « néo-würmienne » de l'Arve. En tenant compte du temps nécessaire à la chute des éboulis et en se basant, d'autre part, sur le temps sollicité pour l'établissement et le développement d'une flore capable de nourrir l'homme et la faune si complète de Veyrier, on doit conclure qu'un temps excessivement long s'est écoulé entre le retrait des glaces néo-würmiennes et l'arrivée des Paléolithiques.

Facteurs archéologiques. — L'étude de l'outillage lithique et osseux de Veyrier permet de considérer cette station comme franchement magdalénienne.

On doit admettre, archéologiquement parlant, la contemporanéité des stations de Veyrier, Schussenried, Schweizersbild, Hoteaux, Bonne-Femme, Scé et Kesslerloch, avec indice d'antériorité pour le Kesslerloch.

Facteurs paléontologiques. — La faune récoltée au Kesslerloch classe cette station à une époque plus froide que Veyrier et autres stations contemporaines.

Pour MM. Penck et Brückner cette station serait synchronique de l'oscillation d'Achen, et les autres gisements, ci-dessus indiqués contemporains, du stade de Bühl.

Il en résulterait que l'artiste qui a gravé le fameux renne de Thayingen aurait exécuté son œuvre d'art quelques dizaines de mille années avant ses émules de Veyrier et des Hoteaux (MM. Penck et Brückner attribuant à l'interglaciaire Achen-Bühl plusieurs dizaines de mille années). Cette hypothèse nous paraît inadmissible.

Nous proposons donc de considérer le *Kesslerloch* comme rigoureusement contemporain du stade de Bühl, alors que *Schussenried*, *Schweizersbild*, les *Hoteaux*, la *Bonne-Femme*, *Scé* et *Veyrier*, passablement rajeunis, deviendraient contemporains.

d'une époque relativement lointaine déjà du maximum de ce stade glaciaire. Nous savons que si le mammouth a été l'animal caractéristique du maximum würmien, il n'en a pas moins persisté dans notre pays, non seulement pendant l'oscillation d'Achen, mais encore pendant et postérieurement au stade du Bühl. Les terrasses dites de 30 m. du lac de Genève, contemporaines de celles de Veyrier (bas) et Genève (Tranchées), dépendent du stade de Bühl, elles ont livré au Boiron (près Morges), à Cully et à Dizy des ossements fossiles de mammouth, de renne, de bœuf et de cheval, faune identique à celle de nos gisements magdaléniens. Ces débris paléontologiques ayant été retrouvés à des niveaux variant entre 22 et 25 m. au-dessus du niveau actuel du lac, les animaux, auxquels ils ont appartenu, occupaient encore notre contrée alors que les glaces bühlennes s'étaient retirées déjà vers de plus hautes altitudes. Rappelons que F.-A. Forel a trouvé dans la terrasse d'alluvions de Morges, à une hauteur de 8 à 10 m. au dessus du niveau du lac, un bloc erratique d'un demi-mètre cube. Ce bloc a dû être transporté par des glaces flottantes. Il en résulterait que lorsque les cours d'eau qui ont formé ces terrasses, coulaient à une altitude minimum de 8 à 10 m. au-dessus du niveau actuel du lac, le glacier rhodanien (considéré comme synchronique du stade de Bühl) plongeait encore son front dans l'extrémité orientale du lac. La région de Villeneuve était alors inhabitable. Si Scé (contemporain de Veyrier) était encore inhabité alors que les terrasses de 30 m. étaient, pour plus d'un tiers, constituées, il a dû en être de même des abris du Salève. Ce ne serait donc que lorsque les terrasses dites de 30 m. eurent atteint un niveau supérieur à 10 m. (et vraisemblablement 23 à 25 m.) que les chasseurs paléolithiques vinrent s'établir à Scé et dans les abris de Veyrier. (La grotte de Scé est située dans un bloc de Nagelfluh et sa situation topographique, doit exclure l'idée d'une occupation même temporaire, de l'abri aussi longtemps que le glacier du Rhône ne se fut pas totalement retiré de la région de Villeneuve).

Conclusion. — De la concordance de ces considérations géologiques, archéologiques et paléontologiques je crois pouvoir tirer la conclusion suivante :

La station magdalénienne de Veyrier est franchement post-glaciaire, c'est-à-dire nettement postérieure au maximum du stade de Bühl.

Lorsque les tribus paléolithiques arrivèrent dans les éboulis du Salève, le pays était depuis longtemps déjà abandonné par les glaces.

Ce n'est donc pas, comme on l'a parfois avancé, *à proximité d'un glacier, ou au bord d'un lac, ou sur les berges mêmes de l'Arve que les chasseurs de renne vinrent s'établir*. Cette rivière coulait alors à un niveau supérieur à son niveau actuel, mais en dessous de la terrasse moyenne qui supporte le village de Veyrier; elle se dirigeait de là, en capricieux méandres, entre des berges incertaines, vers le lac dont elle rejoignait les eaux à la hauteur du plateau des Tranchées.

5. E. MATTHIAS (Zürich). — *Der Einfluss der Leibesübungen auf das Körperwachstum.*

Die schweizerische Landesausstellung in Bern gab den Anstoß, dass der eidgenössische Turnverein an Turnern Körpermessungen ausführen liess, um die Art und den Grad der Beeinflussung des Turners auf das Körperwachstum zu untersuchen. Zu diesem Zwecke wurden Turner im Alter von 16—22 Jahren und zwar im Verlauf eines Jahres dreimal gemessen. Dabei wurden Körpergewicht, Körpergrösse, Brustumfang bei vollster Ein- und Ausatmung, Umfang von Oberarm, Ober- und Unterschenkel gemessen. Hierzu kam die Zählung der Pulsfrequenz und zwar *a)* die Normalpulszahl; *b)* die Pulszahl direkt nach einem 100 m Lauf und *c)* dieselbe 5 Minuten später. Die Körpermasse wurden alle am nackten Individuum abgenommen.

Zur ersten Messung kamen 757, zur zweiten 673 und zur dritten noch 614 Turner. Davon waren 49,4% Handwerker und Fabrikarbeiter, 18,4% Schüler, Studenten, Lehrer und Techniker, 31,3% Bureauangestellte und Kaufleute und 0,9% Angehörige verschiedener anderer Berufsarten.

Zum Vergleich geschah eine Aufteilung des Materials nach Turn- und Lebensalter, d. h. die gleichaltrigen Leute wurden nach der Länge ihrer Turnzeit einander gegenübergestellt. Ich

verzichte auf die Angabe der Einzelergebnisse und notiere hier nur die Gesamtdurchschnitte.

I. Gruppe (Turnzeit 4 $\frac{1}{2}$ Monate):

Körpergrösse cm	Körpergewicht kg	Brustumfang cm	Umfang des Oberschenkels cm	Unterschenkels cm	Oberarmumfang cm
167	58,4	81,1	45,9	33,2	25,3

II. Gruppe (Turnzeit 2 $\frac{1}{4}$ Jahre):

168,3	63,1	88,9	48,2	34,7	27,0
-------	------	------	------	------	------

Die Unterschiede sind überraschend und können bei der grossen Zahl der Untersuchten nicht mehr als zufällig gedeutet werden. Und doch könnte es möglich sein, dass auch diese Ergebnisse noch angezweifelt würden, indem man dagegen den Einwand erheben würde, dass die Mitglieder der zweiten Gruppe auch ohne Turnen kräftiger geworden wären.

Unter Ausschaltung der zwei ältesten Jahrgänge, wegen starkem Rückgang in der Individuenzahl, habe ich die Durchschnitte aller Jahrgänge sowohl zur Zeit der ersten Messung, als auch zurzeit der dritten Messung berechnet. Die entstandene Differenz zwischen erster und dritter Messung ergab die Zunahme im Messungsjahr. Der Unterschied in der Turnzeit zwischen beiden Gruppen betrug 1,2 Jahre.

Es folgen die Ergebnisse (die Prozentualzahlen beziehen sich auf die entsprechende Körpergrösse):

Messung	Mittleres Alter	Körpergrösse		Körpergewicht		Brustumfang		Oberarmumfang		Oberschenkelumfang		Unterschenkelumfang			
		em	kg	em	kg	em	em	em	em	em	em	em	em	em	em
Jahre	Gruppe	1	2	Gruppe	1	2	Gruppe	1	2	Gruppe	1	2	Gruppe	1	2
I	18	166,7	167,6	57,9	60,9	84,3	87,0	25,0	26,3	46,1	47,5	33,4	34,2		
				34,7 %	36,3 %	50,6 %	51,9 %	45,0 %	45,7 %	27,7 %	28,3 %	20,0 %	20,4 %		
III	19	168,2	169,5	60,6	63,6	87,3	89,7	26,2	27,1	47,8	49,2	34,2	34,7		
		36,0 %	37,5 %	51,9 %	53,0 %	45,6 %	46,0 %	28,4 %	29,0 %	20,3 %	20,5 %				
Mittlere Zunahme im Messungsjahr		1,5	1,8	2,7	2,7	3,0	2,7	1,2	0,8	1,7	1,7	0,8	0,5		

Die erste Gruppe zeigt durchschnittlich dieselben, ja teilweise noch grössere Zunahmen als die zweite Gruppe. Die Erstere ist ebenso entwicklungsfähig wie die Mitglieder der zweiten Gruppe und es darf ruhig behauptet werden, dass die erste Gruppe bei gleich langer Turnzeit wie Gruppe II auch dieselben Körpermasse erreicht hätte.

Die Richtigkeit dieser Behauptung kann der Leser an Hand der Tabelle selbst nachprüfen. Ich habe schon betont, dass der Unterschied in der Turnzeit zwischen beiden Gruppen 1,2 Jahre beträgt.

Man vergleiche nun die erreichten Körpermasse der I. Gruppe (sowohl die wirklichen als auch die prozentualen), nach der dritten Messung mit derjenigen der II. Gruppe zurzeit der ersten Messung. Es ergibt sich daraus eine auch von mir nicht geahnte Uebereinstimmung.

Die I. Gruppe hat in allen Massen, sowohl in den wirklichen als auch in den prozentualen, nach einem Jahr fast genau dieselben Masse erreicht, wie sie die II. Gruppe vor einem Jahre besass. In ihrer körperlichen Entwicklung bleibt die I. Gruppe hinter der II. Gruppe, als gerade um die Zeit ihrer versäumten Turnzeit zurück.

Die Zahlen sind ein unwiderleglicher Beweis dafür, dass das Turnen wirklich imstande ist, das Körperwachstum der in der Entwicklung stehenden Menschen zu fördern. Namentlich zeigen dieselben, dass die Körperübungen den jungen Leuten besonders zu einer kräftigen, gleichmässigen Konstitution verhelfen. In einer demnächst erscheinenden, wissenschaftlichen Arbeit (« Der Einfluss der Leibesübungen auf das Körperwachstum im Entwicklungsalter. Inaugural-Dissertation 1916 »), glaube ich den Nachweis geleistet zu haben, dass das Körperlängenwachstum der männlichen Jugend zwischen dem 17. und 18. Lebensjahr in der Hauptsache zu Ende gehen und dass diesem Längenwachstum normalerweise bis zum 21. oder 22. Lebensjahr ein gleichmässiges Breitenwachstum nachfolgen sollte. Dieses letzte, für die Gesundheit des Menschen ausserordentlich wichtige Breitenwachstum, bedarf aber zu seiner Auslösung eines äusseren Anreizes in Form ausgiebiger Körperübungen.

6. M. Henri LAGOTALA¹. — *Contribution à l'étude anthropologique du fémur.* (Cent fémurs genevois.) (Présentation d'un nouvel ostéomètre.)

Etude de cent fémurs masculins, tous du côté droit et provenant de l'église de la Madeleine, à Genève (XIII^e siècle environ). Caractéristiques de ces cent fémurs : longueur absolue moyenne : 451^{mm}4 ; longueur trochantérienne : 435^{mm}85 ; longueur en position : 447^{mm}71. — Comparaison avec les fémurs de Lindau étudiés par Bumüller : les fémurs genevois ont une longueur absolue presque égale à celle des fémurs de Lindau ; la longueur en position est plus grande.

La taille reconstituée est de 1 m. 649 soit près de 2 centimètres inférieure à la taille des Genevois actuels (1 m. 67).

L'indice poplité atteint 82,87 ; l'indice pilastrique est extrêmement développé, 107, 19 ; l'indice de platymétrie est de 88,69. Répartition de l'indice platymérique : au-dessous de 80 : 16 % ; de 80 à 100, 77 % ; plus de 100, 7 %, etc.

Etude comparative. Ces cent fémurs ont été classés par groupes de dix selon la longueur absolue croissante.

Au fur et à mesure que la longueur absolue s'accroît : la partie du fémur allant du grand trochantère à l'extrémité de la tête fémorale s'allonge ; les diamètres antéro-postérieur et transverse de la région poplitée s'accroissent ; la valeur de l'indice pilastrique augmente, etc.

Etude de la platymétrie. Les fémurs les plus longs ont un indice platymérique qui tend à diminuer. La platymétrie antéro-postérieure correspond à un fort développement du DT et principalement à une réduction excessive du DAP. La platymétrie transversale correspond à un accroissement excessif du DAP et à une diminution relativement peu importante du DT.

Etude spéciale des dix fémurs les plus platymériques antéro-postérieurement. Ces fémurs subissent aussi un aplatissement dans le tiers moyen moyen de la diaphyse, mais seraient relativement aux fémurs ordinaires plus développés antéro-postérieurement dans le tiers inférieur.

¹ Ce travail paraîtra in-extenso dans les *Archives suisses d'Anthropologie générale*, nous ne donnons ici que les points principaux.

L'aplatissement dans la région pilastrique correspond à une très forte réduction du DAP, et le développement antéro-postérieur de la région poplitée est le fait d'une diminution du DT.

A la platymérie antéro-postérieure correspond bien un agrandissement absolu et relatif (à la longueur absolue) de la surface antérieure de la diaphyse. Il y a localisation de la platymérie dans la région supérieure de la diaphyse, etc.

Etude spéciale des fémurs les plus platymériques transversalement : la longueur absolue moyenne de ces fémurs est inférieure à la moyenne générale ; il y a une augmentation générale des DAP ; les indices poplité et pilastrique sont plus élevés, etc.

7. Adolf SCHULTZ (Zürich). — « *Neue projektivische Messungen am Schädel* ».

Nur auf projektivischem Wege lassen sich in exakter Weise die Lage morphologisch wichtiger, ausserhalb der Median-sagittalebene gelegener Punkte und unregelmässig begrenzte Gebilde, wie z. B. die Schläfenbeinschuppe, metrisch fixieren.

Zur Vornahme projektivischer Messungen wird der Schädel in den Martin'schen Cubuscraniophor eingestellt und zwar indem die Symmetrieebene und die Senkrechte darauf zwei Richtungen des in dem Cubus gegebenen Coordinatensystems parallel laufen; der dritten Coordinate wird dann die für die jeweiligen Untersuchungen gewählte Horizontale parallel gerichtet. Mit der Horizontalnadel des Martin'schen Diagraphen werden die zu projizierenden Punkte nacheinander berührt, worauf man aus der Differenz der entsprechenden Ablesungen am senkrechten Massstab des Diagraphen die projektivische Distanz erhält. Die hauptsächlich an der Schädelbasis und an der Squama temporalis vorgenommenen Messungen wurden für die erstere zum Teil auf die *g-i-*, zum Teil auf die *g-ba*-Ebene, für die Squama auf die Frankfurter Horizontale bezogen. Das Untersuchungsmaterial bestand aus über 200 den verschiedensten Rassen angehörenden Schädeln. Die Lagebestimmung der äusseren Ohröffnung geschieht in horizontaler

Richtung durch einen Index, der die projektivische Distanz des Ohres vom oralsten Schäelpunkt zur projektivischen Schädlänge in Beziehung setzt, in senkrechter Richtung durch einen zweiten Index, der die prozentuale Anteilnahme der projektivischen Entfernung des Ohres vom *ba* an der projektivischen Schädelhöhe über dem *ba* ausdrückt. Es ergibt sich vor allem ein Geschlechtsunterschied, nach dem das Weib das oraler und tiefer gelegene Ohr hat. Die Ohrlage ist in senkrechter Richtung variabler. Auf die *g—ba*-Ebene projiziert, liegt der Ohrpunkt stets vor dem *ba*. Vertikal rückt das Ohr immer tiefer gegen das *ba*, je brachykephaler die Rasse ist. Aus der projektivischen Distanz der Foramen magnum-Mitte vom oralsten Schäelpunkt und der projektivischen Schädlänge wird ein Foramen magnum-Lageindex gebildet, der zwischen 63 und 73 schwankt, und aus dem sich unter anderem ergibt, dass das grosse Hinterhauptsloch beim Weib oraler gelegen ist. Ebenfalls projektivisch wurde Länge, Höhe und Lage der Condyli occipitales gemessen. Durch besondere Grösse zeichnen sich die Condylen der Disentiser aus. Beim weiblichen Geschlecht liegen die Condylen weiter zurück und beginnen in der Regel erst hinter dem *ba*. Der Processus mastoideus wurde durch die auf der *g—ba*-Ebene senkrecht stehende projektivische Distanz seiner Spitze vom *po* gemessen. Das projektivische Tiefenmass der Fossa mandibularis schwankt zwischen 0,9 und 1,9 cm und hat im männlichen Geschlecht die höheren Werte. Die primitiven Rassen, wie die Australier, zeigen entsprechend der schwachen Ausbildung des Tuberculum articulare eine geringe Fossatiefe, die erst beim Europäer ihr Maximum erreicht. Bei letzterem ist die Gelenkgrube für den Unterkiefer am tiefsten, beim Australier hingegen am höchsten am Schädel gelegen. Die absolute sowohl wie die relative projektivische Höhe der Squama temporalis ist variabler wie ihre entsprechenden Längsmasse. Das männliche Geschlecht hat die absolut wie relativ grössere Squama. In der postembryonalen Entwicklung nimmt die relative Squamagrösse zu. Unter den Rassen zeigen die Grönländer die absolut und relativ grösste Squama. Der aus der projektivischen Länge und Höhe gebildete Längenhöhenindex

der Squama steigt von einem Betrag von nur 16 bei den Platyrhinen über die Cercopitheciden zu den anthropomorphen Affen, von hier in weitem Sprung über den neugeborenen zum fossilen Mensch und weiter vom Australier bis hinauf zum Europäer mit 69, überall der grössere Index im männlichen Geschlecht. Längs dem Hirnschädel liegt die Squama beim Weib oraler. Die Squamamitte ist stets vor der äusseren Ohröffnung gelegen. Diese durch projektivische Methoden erlangten Resultate wurden noch durch vier Tafeln illustriert.

8. Dr REUTTER (Genève). — *Analyses d'ambres lacustres et anciens.*

Une question très intéressante se posait, quant à la provenance des ambres lacustres et anciens, à MM. les ethnographes, car jusqu'ici on n'était pas parvenu à en fixer l'origine géographique, ni à différencier chimiquement l'ambre italien de l'ambre allemand. M. Violier, directeur du Musée national suisse, pensant que cette étude pouvait avoir un très grand intérêt pour l'histoire ethnographique de notre pays, mit à ma disposition, en me priant de les analyser, plusieurs échantillons d'ambres de ce Musée et de celui du Schleswig-Hollstein, outre cinq morceaux d'ambres de provenance exactement déterminée, soit deux de l'Italie et trois de la mer Baltique. Commençant cette étude par l'analyse de ces cinq morceaux d'ambres, je suis parvenu à déterminer que tous renferment du soufre, et en les soumettant en présence de potasse caustique à la distillation aux vapeurs d'eau, du bornéol fusible à 204°. Il était donc de toute nécessité de rechercher si par hasard ces divers ambres se laissaient différencier les uns des autres par l'analyse qualitative et quantitative. Je suis parvenu à fixer que les ambres italiens se différencient des ambres allemands de par leurs réactions spécifiques qui seront publiées par les soins de M. Violier dans le « Bulletin du Musée national suisse, de par leur pour cent minime en acide succinique, et de par leur teneur très élevée en acides résineux.

Analysant les divers ambres lacustres et préhistoriques du Musée national suisse, je suis parvenu à déterminer que l'am-

bre n° III, dit de Giubiasco, renfermant de 6 à 8 % d'acide succinique était, comme les perles n° II renfermant de 10 à 12 % de cet acide, d'origine italienne. Les deux perles inscrites sous le n° XII et au Musée national sous le n° 245, provenant des feuilles de Saint-Sulpice, donnent comme les ambres précédents toutes les réactions spécifiques aux ambres d'Italie et renferment de 10 à 12 % d'acide succinique. Il en est de même des ambres n°s 9893 et 9890 qui renferment de 6 à 7 % d'acide succinique et donnent comme les ambres n° 12678 (n° I) renfermant de 3 à 9 % d'acide succinique, n° VI renfermant de 22 à 27 % de cet acide, toutes les réactions spécifiques aux ambres italiens.

Les trois perles, dites de Castione Bergamo, ou ambres n° VII renfermant de 10 à 14 % d'acide succinique, donnent ainsi que les ambres n° X du Montlingerberg renfermant de 7 à 13 % de cet acide, toutes les réactions spécifiques aux ambres italiens. Il en est de même de la perle n° IV dite de Corinasco, de celle n° V dite de Corinasco, qui renferment de 8 à 13 %, respectivement de 10 à 12 % d'acide succinique, puis du morceau d'ambre n° VIII du Tumulus de Trubikon, qui contient de 4 à 7 % d'acide succinique. L'ambre n° XI, provenant de la mine de Palmiricken, renferme de 4 à 7 % d'acide succinique ; il n'a pas pu être déterminé avec certitude quant à son origine géographique, car il donne en partie les réactions spécifiques des ambres de la mer Baltique. Tous les ambres lacustres qui me furent remis par les soins de M. Violier et qui proviennent du Musée de l'Altertums Gesellschaft Prussia, soit les n°s XIII (renfermant de 59 à 64 %), XIV (renfermant de 60 à 68 %), XV (de 70 à 76 %), XVI (de 69 à 73 %), XVII (de 73 à 76 %), XVIII (de 71 à 78 %) d'acide succinique sont de provenance allemande, car ils donnent toutes les réactions spécifiques aux ambres de la mer Baltique et renferment un % d'acide succinique beaucoup plus élevé.

Nous pouvons donc, de par ces quelques données analytiques, qui seront publiées au complet par les soins du Musée national suisse, conclure que les ambres lacustres et anciens de la Suisse sont de provenance italienne et en déduire que

nos pères étaient en relations commerciales avec le sud de l'Europe et non pas uniquement avec le nord comme on l'admettait jusqu'ici.

9. M. Alfred CARTIER (Genève) présente les *conclusions d'un mémoire consacré à l'Histoire des principales découvertes faites, de 1833 à 1868, dans la station magdalénienne de Veyrier (Haute-Savoie)*; cette étude sera publiée par les *Archives suisses d'Anthropologie générale*:

1833. — Le Dr François Mayor annonce, dans le *Journal de Genève* du 23 novembre 1833, qu'il a exploré une petite grotte, découverte quelques semaines auparavant, et dont le sol était couvert d'une quantité d'ossements brisés; il y a recueilli, en même temps, un objet travaillé en os (harpon cylindrique) et, quelque temps après, une spatule (ciseau) de même matière, ainsi qu'un os percé artificiellement (bâton dit de commandement?). Le Dr Mayor est ainsi le plus ancien explorateur connu, qui ait retiré d'un gisement intact de l'âge du renne, des instruments typiques en os ou en bois de cervidés.

1834. — Le pasteur et naturaliste Louis Taillefer découvre une nouvelle grotte remplie d'un macadam calcaire, mêlé d'une masse d'ossements brisés. Le bétonnage constituant le plancher de la grotte mesurait 16 à 22 centimètres d'épaisseur; il contenait, outre de nombreux os longs concassés, des fragments de charbon de bois, une pendeloque en os de forme conique, une coquille marine et des silex taillés.

1838. — Guillaume-Antoine, dit William De Luc, trouve, sur la terrasse de Veyrier, un foyer où il y avait du charbon, des ossements et du noir de fumée attaché aux rochers. De cette exploration, proviennent vraisemblablement la pointe de sagaie et le bâton percé en bois de renne qui, de la collection De Luc, ont passé au Musée archéologique de Genève.

1839 (au plus tard). — De nouvelles recherches à Veyrier procurent encore au Dr Mayor : une côte de bovidé taillée en pointe et deux bâtons percés, en bois de renne. Ces objets proviennent d'un gisement qui n'est pas précisé, mais qui pourrait être celui que Taillefer avait découvert en 1834. L'un des bâtons

peut être considéré comme le premier spécimen de gravure quaternaire dont la trouvaille soit dûment établie.

1867. — A la fin de septembre, le professeur Alphonse Favre constate l'existence d'un nouveau gisement, dont les abords immédiats lui livrent des silex taillés, quelques instruments en os et de nombreux ossements d'animaux, parmi lesquels Rutimeyer reconnaît le renne, le cerf, le cheval et le bœuf.

1868. — François Thioly, informé par le professeur Favre des trouvailles de l'année précédente, entreprend, de janvier à mars, l'exploitation du nouveau gisement, situé à cent mètres environ au sud-ouest de l'abri Taillefer. Les fouilles amènent la découverte d'une grotte de 8 mètres de longueur, 5 de largeur et 2 de hauteur, dont le fond se trouvait à 4 ou 5 mètres au-dessous du niveau du sol actuel. La couche archéologique, de 40 à 50 centimètres d'épaisseur, mélangée de charbons et de cendres, était recouverte de débris calcaires, agglomérés par des dépôts stalagmitiques. C'est dans cette couche que furent recueillis quatre à cinq mille silex taillés, des instruments et des armes en os et en bois de renne, des coquilles perforées et une quantité d'ossements, dont les os longs tous brisés. La faune, déterminée par Rutimeyer, puis par le professeur Studer, se composait du cheval, du bœuf, renne, cerf, bouquetin, chamois, marmotte, lièvre, ours, loup, renard, ptarmigan et cigogne.

1868-1871. — Dans la séance du 23 avril 1868 de la Société d'histoire et d'archéologie, le Dr Hippolyte Gosse annonce qu'il est devenu locataire de trois grottes situées au dessus des carrières de Veyrier, et, le 9 novembre 1871, qu'il a découvert, dans les carrières mêmes, un nouveau gisement de l'âge du renne. Au cours de ces années, il recueille, soit dans cet abri, soit dans les carrières, de nombreux silex taillés, ainsi que des objets en os et en bois de renne, mais on ne possède aucun renseignement sur les conditions précises dans lesquelles l'inventeur a fait ses trouvailles.

On doit en revanche au Dr Gosse la réunion, au Musée archéologique de Genève, de la presque totalité des objets qui comprenaient les collections formées par les explorateurs successifs de

la station de Veyrier, tandis que les ossements recueillis sont conservés, en bonne partie, au Museum d'histoire naturelle.

10. Henri LAGOTALA (2^{me} communication). — *Les crânes burgondes des environs de Genève.*

Ces crânes proviennent soit du Musée d'Annecy (6), soit des collections du prof. Eug. Pittard (7). L'auteur les compare avec ceux décrits précédemment par Hovelacque et provenant également de la région de Genève. Les crânes « burgondes » étudiés ici sont caractérisés par l'atténuation de la dolichocéphalie caractéristique du crâne dit « burgonde ». — Diverses indications craniologiques.¹

M. Eug. PITTAUD, entre deux communications, présenta aux assistants de fort beaux crânes déformés, provenant des tumuli de Roumanie, puis des boules de calcaire trouvées dans la station moustérienne des Rebières I (Dordogne). Il s'agit là de « boules de jeu ». Ces objets firent l'objet d'intéressantes discussions.

La séance est interrompue pour être reprise l'après-midi, au Musée ethnographique (Parc Mon-Repos).

11. Dr George MONTANDON. — *Les instruments de musique du Musée ethnographique de Genève.*

Ceux qui considèrent l'ethnographie comme une « science pittoresque » n'auraient eu qu'à entendre le conférencier pour se convaincre, par exemple, que dans l'ethnographie la famille des instruments de musique peut s'étudier aussi bien que la zoologie ou la botanique, en procédant par définition et classification, et en établissant une généalogie des genres et des espèces qui composent cette famille.

Tout d'abord, la classification actuelle de ces instruments en instruments à cordes, à vent et à percussion est illogique et incomplète. Il existe en Afrique des instruments n'entrant dans

¹ Ce travail est publié in extenso dans les *Archives suisses d'Anthropologie générale*.

aucun de ces trois groupes. L'auteur propose une classification en instruments : à cordes, à colonne d'air et à membrane (le terme de membrane étant pris dans un sens très général). Ces trois termes s'appliquent systématiquement au corps vibrant (corps sonore) et non au mode de production du son.

Selon l'orateur, les instruments à membrane ont la genèse la plus ancienne, et le premier son résulterait peut-être du heurt d'un bâton sur un tronc vermoulu. Les instruments à vent exigent un acte plus conscient (la tige de roseau fut probablement le premier instrument à vent); les instruments à cordes, enfin, exigent un acte plus complexe au point de vue intellectuel, et leur origine peut être double. Un des deux instruments primitifs à cordes était l'arc musical, tel qu'on le rencontre encore de nos jours dans le Sud africain. De cet arc musical dériveraient quatre genres d'instruments : le genre guitare (lyres comprises), le genre harpe, le genre pluriarcs (spécial à l'Afrique) et le genre cithare. L'autre instrument primitif à cordes était un bambou dont l'écorce était soulevée en lanières, instrument qu'on rencontre encore à Madagascar et en Malaisie.

A l'aide d'instruments sortis des vitrines du Musée du Parc Mon-Repos et dont beaucoup sont dûs à la générosité du prof. Bedot, M. Montandon montre les étapes successives de cette ingénieuse et originale généalogie. Puis le conférencier procède de même pour les instruments à vent, le roseau conduit à l'orgue par la flûte de Pan, l'orgue à bouche chinois (sans réservoir d'air) et la cornemuse (avec réservoir d'air).

C'est en Afrique que l'on saisit particulièrement bien la généalogie des instruments à membrane, du tambour à la cloche.

Le Dr Montandon soutient ces vues ingénieuses par l'étude de la répartition géographique des divers instruments, démontrant une succession de courants de civilisation allant, en Afrique, régulièrement du nord au sud. Il n'est pas impossible que des rapports de parenté soient à établir entre les civilisations africaines et les océaniennes. Il est aujourd'hui encore délicat de décider s'il y a parenté réelle ou coïncidence d'idées accidentelle.

12. M. le Dr ADAMIDI. — *Les Alpes berceau des races Aryennes.*

Nous sommes habitués à considérer le plateau de l'Asie Centrale comme le pays d'origine de toutes les races blanches de l'Europe : Germains, Slaves, Celtes ou Galates, Pélages, Grecs, etc.

Cette théorie peut-être vraie en ce qui concerne les Slaves, en grande partie encore asiatique, ou pour une bonne partie des Germains mêlés à des envahisseurs des régions polaires du Nord et de l'Asie. Mais cette opinion paraît tout-à-fait erronée, lorsqu'il s'agit des Celto-Galates et des Gréco-Pélages.

A. Les Celto-Galates, forment un groupe ethnique très archaïque, englobant tous les habitants des Alpes et de ses versants, de la Belgique, de la Hollande et des îles Britanniques. Ce groupe ethnique représente la race brachycéphale *Celtique de Broca* dans son sens générique : *l'Homo alpinus*.

Nul auteur, aussi loin que l'on remonte, n'avait mentionné l'arrivée de ce groupe ethnique de l'Asie.

Bien au contraire, les Celto-Galates, maîtres de l'Italie du Nord et de la Gaule au delà des Alpes, avaient empiété sur toute l'Italie. Puis, passant par Trieste, avaient occupé aussi la Thrace et la Macédoine, pays où Alexandre n'osait pas attaquer ces «fiers Celtes». Enfin plus tard, ces Galates émigrèrent en Asie Mineure en formant une grande province, la Galatie de l'apôtre Paul.

Les Celtes et les Galates vivaient souvent en bonne harmonie avec les Illyriens ou Pélages, se considérant comme frères issus de Polyphe et Galatéa.

B. Le groupe Gréco-Pélages (représentant toutes les peuplades de la Péninsule Illyrique [des Balkans] depuis le 12^e siècle jusqu'aux premiers siècles de notre ère) est cité comme autochtone de l'Europe méridionale soit originaire des Celto-Galates. Pas une peuplade de ce groupe ne tire son origine de l'Asie, comme l'on a prétendu à tort.

Bien au contraire, un grand nombre des Illyro-Pélages avaient émigré en Asie : tels les Mèdes, les Perses, les Mcsiens, les Dardanes et le plus archaïque des grandes peuples, les Brygiens. Les Brygiens ou Brigues comptaient plusieurs tribus parmi les

Celto-Galates, autour du lac de Constance et dans le Valais (les Brigues, Allobroges, Sexobriges), et de plus nombreuses encore en Thrace et en Albanie, où elles survécurent jusqu'aux temps historiques. Ce sont des races brachycéphales qui construisirent les murs Cyclopéens. En arrivant en Asie sous le nom de Phrygiens, dit Hérodote, ces races enseignèrent l'art mégalolithique des Celto-Galates aux Asiatiques et l'art des Pyramides aux Egyptiens, où les Phrygiens comptaient plusieurs Pharaons (rois).

Parmi les Phrygiens, l'Asie comptait aussi les Arméniens, dont la langue comme celle des Phrygiens est européenne. Elle se rapproche du grec beaucoup plus que l'albanais d'aujourd'hui, qui est la forme proto-hellénique, le vrai dialecte des Pélasges du Nord (les Grecs formant les Pélasges du Sud). Toutes les races grecques d'ailleurs sont bien nettement citées par les auteurs gréco-romains comme tirant leur origine du Nord, du pays des Albanais (les vrais Illyro-Pélages). Ainsi les Græci ou Helli descendirent de l'Albanie du Sud en emportant avec eux tous les Dieux pélasgiens de l'Epire qui portent des noms albanais. Les Doriens descendirent du Nord de l'Albanie avec leur chef Hyllus (étoile).

Il en est de même aussi bien des Ioniens, Eoliens, qui colonisèrent l'Asie Mineure (le littoral), que des Thessaliens, Achaïens, Myrmidons, Etoliens, Arcadiens qui tous tiraient leur origine du pays des Illyro-Pélages. Aucune de ces peuplades n'est venue de l'Asie ; toutes sont d'origine européenne. La brachycéphalie des Albanais et leur ressemblance avec le type alpin des Helvètes ou Celtes démontrent leur parenté frappante avec les hommes des Alpes qui sont sans doute le berceau des races aryennes.
